DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE

COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

RAPPORT N° V-1 19SGADL0258

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de conseillers présents :

<u>Date de convocation</u> : 13 décembre 2019

<u>Date d'affichage</u>: 20 décembre 2019

OBJET:

Appel à projet du département
"Saône-et-Loire 2020" Approbation du projet structurant
2019-2020-2021 du territoire de la
Communauté Urbaine Creusot
Montceau

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 71

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 71

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 9
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de M. David MARTI, président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHET

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine $\ensuremath{\mathsf{BUCHAUDON}}$ - M. Roger $\ensuremath{\mathsf{BURTIN}}$ - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON -Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE -M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY -M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Cyrille POLITI - M. Dominique RAVAULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY -M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES:

Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GOSSE (pouvoir à M. Jean-Claude LARONDE)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Christian CATON)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane GENEVOIS)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Lionel DUBAND



Le rapporteur expose :

« Dans le cadre de la démarche « Saône-et-Loire 2020 », le conseil départemental lance un appel à projets auprès des communes et EPCI de Saône-et-Loire.

Cet appel à projet comporte deux volets :

- Un premier volet dit « appel à projets territoires » ouvert à toutes les communes et EPCI du département,
- Un second volet « appel à projets structurants », ouvert aux communes et EPCI de chaque bassin de vie du département, à raison d'un projet par bassin de vie.

Dans le cadre de ce second volet « appel à projets structurants », le conseil de communauté réuni en date du 7 mars 2019, a approuvé le choix du projet structurant 2019-2020-2021, consistant en l'implantation d'une recyclerie, sur le territoire communautaire.

La candidature a donné lieu à l'attribution d'une subvention de 250 000 € décidée par la commission permanente du 3 mai 2019.

Il s'agit aujourd'hui de renouveler la candidature de la communauté urbaine, sur ce même projet 2019-2020-2021, d'implantation d'une recyclerie, dont le montant s'élève à 2 314 000 € HT.

Pour rappel, le projet de recyclerie s'inscrit dans le cadre de la politique des déchets de la communauté urbaine et tout particulièrement dans la démarche de prévention des déchets, initiée depuis 2014, avec le dispositif « territoire zéro déchet, zéro gaspillage ».

Il a pour objectif de réduire la production de déchets en organisant les conditions de collecte, de valorisation (petites ou grosses réparations, transformations) et de vente, de biens meubles déposés en déchetteries. Au-delà de cette mission de réemploi, l'objectif est aussi d'inscrire le projet en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire.

L'étude de programmation doit être lancée en fin d'année 2019 pour arrêter les éléments techniques et fonctionnels des bâtiments à construire.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL, Après en avoir débattu, Après en avoir délibéré, DECIDE

- D'approuver le choix du projet structurant 2019-2020-2021 « implantation d'une recyclerie sur le territoire de la CUCM » porté par la communauté urbaine Creusot Montceau,
- D'autoriser Monsieur le président à candidater à ce titre à l'appel à projet structurant du département de Saône-et-Loire et de mener les démarches afférentes.

Certifié pour avoir été reçu à la sous-préfecture le 20 décembre 2019 et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2019 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE